Trésor 64 Section Trésor Pyrénées-Atlantiques

cgt

12 février 2008

Au moment de publier le présent compte-rendu, c'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès de Régis Laplace, votre élu de la CGT, rôle qu'il prenait particulièrement à cœur. Nous avons tout autant apprécié sa présence cordiale et généreuse.

Mutations au 1^{er} avril 2008 : des avancées notoires dans un contexte difficile.

Avant propos.

Les salaires, le pouvoir d'Achat, mais pas seulement. Avec près de 64 % de grévistes le 24 janvier dernier, les agents du trésor des Pyrénées Atlantiques ont une nouvelle fois marqué leur ras le bol d'exercer les missions dans des conditions de travail fortement dégradées.

S'appuyant sur le seul critère dogmatique de la réduction des dépenses publiques, les suppressions d'emploi vont bon train. Le département subit 8 nouvelles suppressions au titre de l'ORE 2008 (10 C en moins, 2 B en plus). En réalité le nombre de suppressions atteindra 9 car la création d'un nouveau poste de RP en TG (vous avez bien lu) sera « payée » par la désimplantation d'un emploi de B.

A noter que la localisation des emplois supprimés n'était pas connue lors des CAP locales de mutations du 31 janvier 2008.

Dans ce contexte de pénurie d'emplois, le fait qu'il n'y ait **aucune arrivée au 1^{er} avril 2008** n'a malheureusement rien de surprenant.

La réforme des mutations, présentée comme devant améliorer le sort particulier des demandeurs prioritaires révèle déjà ses limites.

Les listes des demandes de mutations pour notre département s'allongent. C'est inadmissible au regard des situations d'urgence connues.

En ce début d'année sont respectivement inscrits 99 B et 90 C pour convenance personnelle, 7 B et 10 C ayant par ailleurs déposé une demande de mutation à titre prioritaire et 4 B souhaitent réintégrer dans les P-A.

Aussi, les nombreuses demandes de renseignements qui parviennent à la CGT concernant l'emploi spécifique ouvert à Tardets montre la forte attente des collègues qui veulent se rapprocher.

Malgré l'absence d'arrivée, il est appréciable que plusieurs mutations aient pu être obtenues à l'intérieur du département.

Tout en rappelant les difficultés de fonctionnement de plusieurs trésoreries en raison de leur déficit en emplois, les élus de la CGT ont approuvé les mouvements proposés.

Compte rendu commun des CAP Locales de mutations B et C réunies le 31 janvier 2008.

Tous les mouvements de personnels suivants s'opèreront <u>au 1^{er} avril 2008</u>.

1^{er} mouvement

Nom de l'agent :	Vient de :	Affectée à :	Observations :
PALISSE Ghislaine (B)	Anglet	Ustaritz	Affectation suite à sa nomination à contrôleur par Liste d'Aptitude.
CAMY Geneviève (B)	Anglet (ctp)	Anglet	Permanisée dans le poste à la faveur du départ de Mme PALISSE.
ALLIER Michèle(B)	Ustaritz	Anglet (ctp)	Sur l'emploi précédemment occupé par Mme CAMY.

Ce mouvement est proposé par la direction locale après que la promotion à contrôleur de Mme PALISSE, qui figurait sur la liste nationale complémentaire 2007, ait été confirmée.

Une autre possibilité existait sur Anglet, poste également demandé en C par M SALLABERRY, mais un autre de ses choix a été retenu (tableau suivant) permettant ainsi d'élargir les mouvements et de satisfaire plusieurs collègues.

2ème mouvement

Nom de l'agent :	Vient de :	Affecté(e) à :	Observations :
PALISSE Jean Marie (B)	TP Bayonne	Bayonne CH	 En prévision d'un prochain départ à la retraite
ROSA Jacqueline (B)	TP Bayonne (ctp)	TP Bayonne	Permanisée dans le poste à la faveur du départ de M PALISSE.
GARBAN Brigitte(B)	Hendaye	TP Bayonne (ctp)	 Sur l'emploi précédemment occupé par Mme ROSA
SALLABERRY Grégory (C)	TG Pau (Domaine)	Hendaye	Affectation suite à départ de Mme GARBAN.

Cette chaîne de mutations a quelque peu été modifiée en cours de CAP avec la demande très récente de M PALISSE. La mutation de Mme GARBAN, pour laquelle le TPG a donné la suite favorable qu'il avait laissé entendre suite à nos interventions lors des précédentes CAP, était prévue à Bayonne CH dans le projet de la direction.

Les élus de la CGT avait même une proposition plus large que celle obtenue, en intégrant la mutation d'une collègue de Bayonne Municipale vers la TP de Bayonne. Nous avons appris en cours de CAP de B que l'intéressée venait de retirer sa demande quelques heures avant la tenue de la réunion.

A noter que l'emploi libéré à la TG n'est pas pourvu (ORE = effectifs réels C> emplois implantés)

3ème mouvement

Nom de l'agent :	Vient de :	Affectée à :	Observations :
STIOPHANE Françoise (B)	Bedous	Paierie	 Mutation initialement prévue lors de la CAP précédente. En prévision d'un prochain départ à la retraite
WURTH Colette (C)	Orthez	Bedous	Affectation suite à départ de Melle STIOPHANE.
SCARAMUZZINO Cécile(C)	St Palais	Orthez	Affectation suite à départ de Mme WURTH

Cette chaîne de mutations est intervenue en cours de CAP à la demande des élu(e)s de la CGT qui l'avaient déjà formulée en octobre 2007. Le mouvement satisfait les 3 collègues intéressées. Après débat, le TPG a admis que le mouvement pouvait en particulier constituer une solution durable pour Bedous. Pour autant chacun a convenu que la vacance constituée à St Palais rendrait plus difficile le fonctionnement du poste. La CGT a indiqué que cette situation est pour partie due au blocage des arrivées dans le département, plusieurs collègues très bien classés sur les listes d'attente, dont un prioritaire en C, seraient en effet géographiquement intéressés. Dans l'attente espérée d'une mutation classique, voire une future demande de candidature à un emploi spécifique, l'administration va renforcer l'aide avec l'équipe mobile.

D'autres mouvements sont réalisables mais l'administration met en avant que des remplacements ne sont pas possibles en bout de chaîne. Ainsi une demande de Fo de muter un agent de Cambo vers Bayonne et de le remplacer par une collègue de St Jean Pied de Port n'a pas été retenue.

Pour la CGT, la politique de pénurie et sa gestion au plan local ne doit pas conduire à faire endurer des situations d'attente à de personnels en droit d'obtenir satisfaction dans les meilleurs délais.

Vos élu(e)s de la C.G.T. du département (jusqu'au 1er mars 2008)

En catégorie B (Contrôleurs Principaux, Contrôleurs cl. 1 et 2)

- Joanes LACO ERD Bayonne- (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- Françoise STIOPHANE Bedous 05-59-82-24-23
- Josiane POZO-CORNU TG 05-59-82-24-56
- Christian MANCHO TG 05-59-82-24-58
- Marielle SARRAUTE Bassin de Lacq- 05-59-60-33-87
- Danielle ROSIER Anglet 05-59-58-28-92.

En catégorie C (AR - ARP)

- Georges LAHORGUE TG 05-59-82-24-46
- Pierre LESBATS Pau Ets Hosp. 05-59-84-35-80
- Jean Marc MIGUELGORRY Biarritz 05-59-24-21-66
- Danielle OLIVER TG 05-59-82-24-29
- Régis LAPLACE- Pau Municipale- 05-59-27-06-84
- Emmanuel GUYONNET Laruns 05-59-05-32-59.